

Réunion n°54 : jeudi 23 janvier 2020 à 20h30

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Pascal Chiron, de Christiane Delavaloire excusée (pouvoir à Bernadette Guichard).

Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 5 décembre 2019 à l'unanimité (11).

2 points supplémentaires proposés : Nom à donner au parking de l'église, installation d'un commerce dans l'ancienne mairie.

Accord du conseil municipal à l'unanimité (11).

1 – Ordre du jour soumis à délibération :

Exercice du droit de préemption :

La commune est amenée à se prononcer sur l'exercice du droit de préemption concernant 3 terrains non bâtis au lotissement « les Moissons » ZD 213 et ZD 227, ZD219, ZD208. Ces terrains sont situés en zone U.

La commune renonce à exercer son droit de préemption à l'unanimité (11).

Entretien et travaux sur les rives de la Veune et du Merdarioux :

La communauté d'Agglo nous demande de l'autoriser à intervenir pour l'entretien des berges communales, pour divers travaux sur les rives, et à circuler sur les terrains communaux. *Accord du conseil municipal à l'unanimité (11).*

Partage des frais administratifs 2019 de la psychologue scolaire :

La Mairie de Tain l'Hermitage prend en charge les frais administratifs du fait de la mise à disposition d'un local sur Tain.

Elle propose une répartition des dépenses, au prorata des effectifs de chaque école. Le montant pour la commune s'élève à 27.61€.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité (11).

Nom du parking de l'église :

Suite à une réunion de la commission urbanisme les 13 puis 18 janvier, dont l'objet était pour partie de faire le point sur les plaques de route et de rue, il a été décidé de nommer le parking face à la l'église. Après débat, il est proposé de le nommer « PLACE DE L'EGLISE ».

Accord du conseil municipal à l'unanimité (11).

Installation d'un commerce dans les locaux de l'ancienne mairie :

2 projets ont été proposés récemment à la commune avec demande de location des locaux de l'ancienne Mairie. L'un est plus avancé avec une demande écrite arrivée en Mairie. Il s'agit de l'installation d'une épicerie et d'une conciergerie. Le projet est porté par un habitant de Chavannes et une habitante de Marsaz qui serait la commerçante. Les produits vendus seraient des produits locaux. La conciergerie concernerait de la mercerie et la mise en relation entre particulier et professionnels pour de petits services. Un salon de thé est aussi envisagé. Ils s'adresseraient aux Chavannais puis rapidement aux Marsaziens et Veauinois. Ils envisagent des travaux de rafraîchissement, peinture pour l'essentiel, quelques prises supplémentaires et une autre évacuation d'eau. Ils souhaitent pour l'instant affiner leur projet. Ils envisagent de démarrer leur activité au printemps 2020. Ils souhaitent un bail précaire allant jusqu'en décembre 2021. Informations sur l'autre projet, moins avancé, pas de demande écrite pour l'instant, la porteuse du projet a été informée que nous allions devoir répondre à la 1^{ère} demande. *Le conseil municipal décide, à l'unanimité (11), de répondre favorablement à cette demande écrite.*

2 - Informations :

Personnel municipal : Titularisation de Julien Samuel au 23 janvier 2020.

Communauté d'Agglomération Arche Agglo :

Conseil d'agglomération du 18 décembre 2019 : HABITAT : Aire d'accueil des gens du voyage ; FINANCES : Subventions d'équilibre des budgets annexes au budget principal et reversement de participations vers le budget principal, admission en non-valeur et créances éteintes, budget annexe du SPANC décision modificative n°2, engagement des dépenses 2020, fonds de concours ; DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Dérogations à l'interdiction d'ouverture dominicale des commerces de Saint Donat sur l'Herbasse, Saint Jean de Muzols, Tain l'Hermitage et Tournon sur Rhône, ZA des Fleurons projet hôtelier ; territoire d'industrie, projet d'implantation d'un atelier de maroquinerie à Charmes sur Herbasse ; TOURISME : Sentiers oenotouristiques ; ADMINISTRATION GENERALE : Convention avec l'association Tremplin insertion, séisme du Teil aide aux communes, marché de téléphonie : lancement de la procédure de mise en concurrence, marché de nettoyage : lancement de la procédure de mise en concurrence ; DEVELOPPEMENT LOCAL : PLU de Saint Jean de Muzols ; EAU et ASSAINISSEMENT : Fixation du tarif de l'eau, fixation des tarifs de l'assainissement, participation pour le financement de l'assainissement non collectif, budgets annexes Eau et Assainissement ; RIVIERES : Création du Syndicat mixte du Doux, accord cadre pour la mise en œuvre du SAGE « Bas Dauphiné, plaine de Valence », gestion des inondations de la Bouterne (procédures administratives et réglementaires, définition des prix des acquisitions foncières), renaturation de la Croze ; ENVIRONNEMENT : Programme national pour l'alimentation candidature à l'appel à projet 2019-2020 ; AGRICULTURE : Subvention à l'association Solidarité Agricole Drôme ; SOLIDARITES : Renouvellement de la convention avec l'ADSEA.

Conseil des Maires du 20 janvier 2020 :

Bilan de l'action LISA, organisation du service habitat, compétence enseignement musical, questions diverses.

Conseil d'agglomération du 22 janvier 2020 : FINANCES : Rapport d'orientation budgétaire, attribution des fonds de concours ; DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ZA des Vinays voie de contournement de Sodimas convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, renouvellement convention « aide à l'immobilier d'entreprise » avec le Département de la Drôme, subvention association Initiactive 26-07, convention de gestion des zones d'activités ; ADMINISTRATION GENERALE : Modification des statuts du Syndicat mixte Numérien ; PATRIMOINE et INFRASTRUCTURES : Marché travaux à la crèche des Lutins à Saint Donat sur l'Herbasse ; TRANSPORT : Convention avec l'ANATEEP pour des actions de prévention ; ENVIRONNEMENT : Plan Climat Air Energie Territorial validation du programme d'actions et saisine des partenaires associés, marché sensibilisation scolaire lancement de la procédure de mise en concurrence ; SOLIDARITES SERVICE à la POPULATION : Soutien en faveur des personnes âgées, convention de mise à disposition partielle d'un salarié de droit privé avec la Teppe, convention de partenariat et de mutualisation de moyens avec l'association Répit Bulle, convention de partenariat et mutualisation de moyens avec les associations France Alzheimer Drôme et Ardèche.

Cantine Garderie : Compte rendu commission du 8 janvier 2020

Bilan 2019 : réduction des impayés, reversement aux communes envisagé à la hauteur de 5.000€, problème persistant des réservations non effectuées au retour des petites vacances, coût annuel logiciel environ 2.000€.

Assainissement : Point sur la situation après prise de compétence par l'Agglomération au 1^{er} janvier 2020.

Comité Syndical SIA : réunion prévue le mercredi 12 février à 18h en Mairie de Chavannes.

Urbanisme :

Demande : Déclaration Préalable DP de Mme Maelle Thirouin pour la construction d'une piscine et de son local technique, 134A rue de la salle des fêtes. DP de M. et Mme Moro pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur leur maison, rue du 19 mars 1962. Permis de construire PC de M. et Mme Delos pour un agrandissement de maison.

Accord : RAS.

Divers :

INSEE : population au 01-01-20, 721 habitants.

Emprunt nouvelle école 625.000€ 30 ans en 2015 : Baisse du taux d'intérêt 1.50% au lieu de 1.75% au 1^{er} février 2020 (baisse de la rémunération du livret A, indexation). Economie de 1.300€ sur une année pleine.

Comité de pilotage Etang du Mouchet, le mercredi 12 février à 14h30 à la Mairie de Chavannes.

Début activité nouvelle agent municipal Mme Voulouzan, 3h hebdo, le jeudi matin de 9h à 12h, mission comptabilité.

Information Syndicat Départemental d'Énergie Drôme SDED : Suite aux coupures de courant lors de l'épisode neigeux du 14 novembre, chaque usager domestique sera indemnisé par son fournisseur d'électricité sur la base de 2€ par kVa de puissance souscrite par tranche de 5h de coupure.

Remise en route de l'horloge et cloche de l'ancienne école, en cours.

Signalétique de la nouvelle école : mot « ECOLE » installé au-dessus du bureau de la directrice, devis validé pour l'achat de 4 silhouettes d'enfants à poser au-dessus de la façade vitrée de la salle polyvalente.

Dégradations sur biens publics : des incivilités constatées régulièrement les week-end ces derniers mois, conteneurs de tri des déchets renversés ou incendiés, boîte aux lettres enfoncée, signalétique Poste dégradée, panneau patrimoine brisé sur la place du café, potelets couchés ou cassés...

Cambriolage au sud du village début janvier, vigilance !

Présence bus LISA Agglo (information séniors) à Chavannes, devant la Mairie, les mercredis après-midi 29 janvier, 26 février et 25 mars.

Elections municipales les 15 et 22 mars 2020 : constitution du bureau de vote.

Commission de contrôle des listes électorales : jeudi 20 février 18h30.

Prochain conseil municipal le jeudi 20 février à 20h30 (à confirmer).